



## Budget de la Ville de Bruxelles : opaque et sans dimension durable

Ce lundi 24 juillet, le Conseil Communal de la Ville de Bruxelles adopte le budget 2011.

Pour Ecolo, l'analyse du budget 2011 révèle une timidité dans son approche au développement durable. « *En effet ni l'Agenda 21 adopté récemment ni la politique énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, motion Union Locale pour le Climat, ne sont clairement identifiables dans le budget déposé par la majorité* », insiste les écologistes de la capitale. « *Interrogé récemment, le Collège de la Ville a par exemple reconnu que, par manque de moyens, ses ambitions se limitaient à un programme Plage, financé par la Région bruxelloise, pour la réduction de la consommation d'énergie, de seulement 10 bâtiments, sur les 31 initialement prévus, alors qu'il y a quelques 200 bâtiments concernés !* », indique Marie Nagy, cheffe de groupe écolo au Conseil Communal.

Autres exemples concrets :

- la Ville a créé une cellule énergie de **4 personnes** pour mener à bien une opération de réduction des dépenses d'énergie. « *Si nous comparons cela avec le personnel de la Ville de quelque 7.000 agents, on ne peut que constater un manque flagrant d'ambition et une mesure qui ressemble plus à du bricolage pour faire bonne figure* » ;
- la **comptabilité énergétique** (voir décision du Conseil du 5 mai 2008) n'est pas encore opérationnelle. « *Et pourtant, cet instrument permettrait de connaître avec précision les kwh ou les m3 de gaz ou les litres de mazout qui sont consommés mensuellement et annuellement. La collectivité pourrait ainsi s'assurer du suivi des efforts mis en œuvre pour arriver à une utilisation rationnelle de l'énergie. Vu l'augmentation des prix prévisible, il s'agit d'un outil de bonne gestion* ».

Quelques investissements en matière d'économies d'énergie, se trouvent dans le budget, tel l'achat de chaudières de cogénération, d'installation de vannes thermostatiques, isolation ou autres. Ces investissements varient très fortement d'un département à l'autre et ne sont pas globalisés.

De même les actions de l'Agenda 21 ne sont pas budgétisées. Marie Nagy demande que l'ensemble des dépenses de fonctionnement et d'investissement des actions prévues à l'Agenda 21 entrent sous un article budgétaire qui mesure les dépenses en lien avec celle-ci.

En ce qui concerne les grandes lignes budgétaires, la Ville de Bruxelles présente un budget en équilibre, « *mais aussi des recettes propres surestimées si l'on compare aux résultats des comptes, notamment 2009* », souligne la conseillère communale Catherine Lemaitre.

## **Les parents pauvres du budget: les écoles et les institutions culturelles (voir tableau ci-dessous).**

Pour la Conseillère communale écolo, Zoubida Jellab, il faut investir dans les écoles, pour améliorer le cadre de vie des professeurs et des élèves. « *Hélas, toutes les écoles sont dans l'attente de travaux, de réparations, d'investissements urgentissimes* ».

Autre point d'attention, la facture de gaz, électricité et eau des écoles qui est trop lourde (électricité 1.828.000, gaz 3.200.000, eau 200.000). « *Comment agir dans les écoles, donner une nouvelle orientation aux comportements si même les directions d'école ne voient jamais passer les factures, n'ont aucune connaissance des consommations d'énergie de leur établissement et donc aucun outil de gestion ?* », poursuit Zoubida Jellab. Qui pointe également l'isolation thermique des bâtiments, « *c'est tout simplement un drame. Le nombre d'écoles qui disposent de double vitrage peuvent se compter sur un doigt !* ».

Autre axe relevé par Ecolo dans le budget est celui concernant l'investissement dans les institutions culturelles de la Ville. « *La politique culturelle est une priorité pour Ecolo, nous regrettons que des budgets restés inchangés ou avec une variation minimale, depuis 2009. Mis en parallèle avec une inflation de 1,5 à 1,7 % par an, cela représente en réalité un réduction des moyens* ».

Ecolo demande à tout le moins une indexation des transferts vers ces institutions qui constituent aussi un attrait qualitatif important de la Ville et constituent une offre culturelle au service des habitants.

### **Conclusion**

Le budget de la Ville doit être complété par une approche intégrant réellement la dimension durable. L'Agenda 21, la motion « Union Locale pour le climat » doivent constituer un des axes forts des choix budgétaires.

Ecolo Ville de Bruxelles déplore la réduction des moyens qui se répercute chaque année dans les institutions culturelles pourtant reconnues par leur qualité : les Brigittines ou les Riches Claires, parmi d'autres. Des investissements consentis pour des nouveaux centres ou pour la rénovation ne doivent pas « cacher » l'érosion des moyens de fonctionnement.

Enfin, « *même si la Ville dégage des moyens pour faire face aux enjeux de la croissance de la population et assumer des investissements qui sont nécessaires en matière de logement, d'enseignement ou de sécurité, il est nécessaire que le Collège anticipe encore plus les immenses défis auxquels Bruxelles devra faire face demain* » conclut Ecolo.

#### **Marie Nagy**

Cheffe de groupe  
0475 / 31.71.07

#### **Catherine Lemaitre**

Conseillère communale  
0475 / 57.87.35

#### **Zoubida Jellab**

Conseillère communale  
0475 / 63.86.51

	2009	2010	2011
<b>Théâtre de Poche</b>	100.000,00	100.000,00	100.000,00
<b>Maison de spectacle la Bellone</b>	109.411,00	109.411,00	109.411,00
<b>Cité Culture</b>			
Fonctionnement	81.000,00	97.000,00	52.000,00
développement nouveaux projets		77.000,00	77.000,00
frais de chauffage		8.000,00	8.000,00
Total		166.000,00	121.000,00
<b>Centre Culturel Bxl Nord</b>	60.000,00	85.000,00	76.700,00
<b>Montagne Magique</b>			
Fonctionnement	298.860,00	310.000,00	320.000,00
Hariche		20.000,00	20.000,00
Festival Arts des tout petits	8.000,00		
Total	306.860,00	330.000,00	340.000,00
<b>Théâtre Royal du Parc</b>			
Fonctionnement	1.142.872,00	1.112.547,00	1.112.547,00
payement concierge		53.183,00	52.140,00
Total		1.165.730,00	1.164.687,00
<b>Centre Culturel Bruegel</b>			
Fonctionnement		116.080,00	116.080,00
<b>Les Brigittines</b>			
Fonctionnement	500.000,00	500.000,00	500.000,00
<b>Riches-Claire</b>			
Fonctionnement	239.500,00	229.500,00	229.500,00